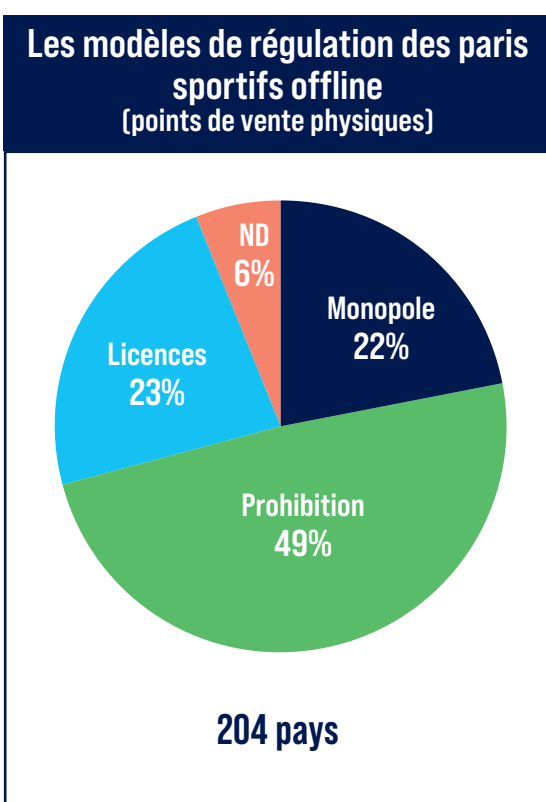
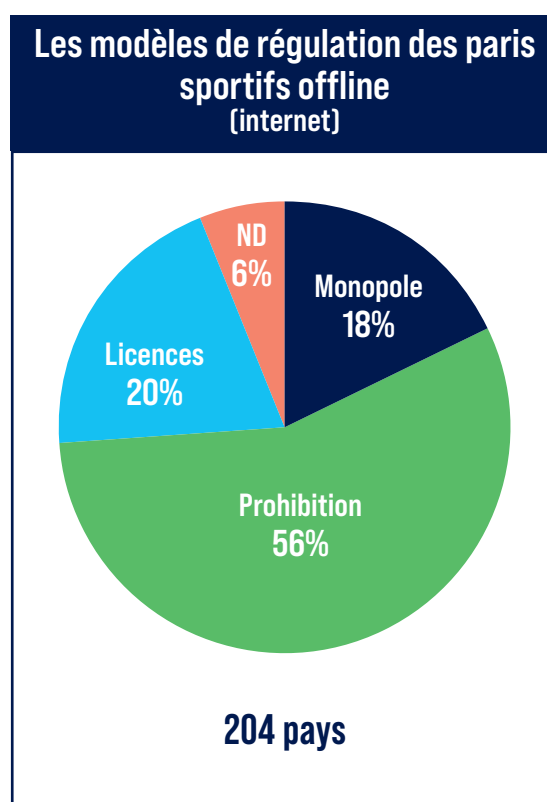


Fiche 28

Quels modèles de régulation des paris sportifs les principaux pays dans le monde ont-ils choisis ?
Existe-t-il beaucoup de marchés non régulés ?



Source : Étude Chaire Sorbonne – ICSS (sécurité et éthique du sport »)



Source : Étude Chaire Sorbonne – ICSS (sécurité et éthique du sport »)

Approfondissement

Parmi les pays qui ont adopté un régime de **prohibition**, citons notamment les pays islamiques et de nombreux pays d'Asie (dont l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande), ainsi que de nombreux États américains par exemple (à la date du 1^{er} avril 2020).

Les principaux pays fidèles pour l'heure à un **régime monopolistique** sont la Chine, le Japon, le Canada, la plupart des pays d'Amérique Latine, la Suisse et une partie de la Scandinavie (hors Danemark et Suède).

Ont opté pour un **modèle de licences** la plupart des grands pays d'Europe (souvent poussés par la Commission Européenne), mais également le Mexique, l'Australie et de nombreux États de plus petite taille souhaitant dynamiser l'économie locale (îles d'Amérique Centrale, Malte, Province de Cagayan aux Philippines, etc.). En 2020, les pays qui réfléchissent à faire évoluer leur modèle de régulation sont le Brésil, certains pays d'Asie.

Certains pays comme la France ou la Russie ont adopté un système différent pour les réseaux offline et online : en France, le réseau offline est régi par un monopole (confié par l'État à FDJ) tandis que le réseau online (internet) est soumis à un régime de licences (géré par l'ARJEL, l'autorité de régulation des jeux en ligne et qui se nomme depuis 2020, l'ANJ, l'Autorité nationale des jeux).

Enfin, il a été difficile de déterminer le modèle en vigueur dans une douzaine d'États comme les Iles Vierges, les Kiribati ou les Iles Marshall. C'est peut-être dans ces pays, qui ne représentent qu'une part infinitésimale de la population mondiale, qu'il serait encore possible de trouver des marchés « non régulés ».